

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2008-11-3

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 13 avril 2015 le **règlement numéro 2008-11-3 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats numéro 2008-11**;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- Le règlement numéro 2008-11-3 entre en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et au *Code municipal du Québec*, soit à la date de la présente.

Donné à Baie-des-Sables, ce 8 juillet 2015.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier